

Assemblée Générale de l'AIFVB du 1^{er} avril 2023

Procès-verbal

L'Assemblée Générale de l'AIFVB s'est réunie le 1^{er} avril 2023 à 16h00 à la brasserie « Le Liberté », 190 avenue d'Italie – 75013 Paris, sous la présidence d'Hervé MAZZON.

Le Président remercie l'assistance nombreuse pour sa présence et rappelle que cette AG était initialement prévue en janvier à Lyon mais a dû être décalée.

28 personnes étaient présentes et 6 personnes se sont excusées.

Nos statuts ne prévoyant pas de quorum, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de l'AG du 18/12/2021
2. Rapport moral et d'activité du Président
3. Rapport financier
4. Questions diverses

1. Approbation du PV de l'AG du 18/12/2021 :

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral et d'activité du Président :

Le Président Hervé MAZZON rappelle les difficultés rencontrées pour dynamiser l'Association, et en particulier pour faire adhérer les jeunes générations et pour pérenniser les adhérents malgré le niveau modeste de la cotisation. En payant votre cotisation à la première demande vous marquez votre attachement à l'Association et vous nous évitez d'avoir à relancer à plusieurs reprises.

L'organisation de rassemblements pour nos adhérents est une de nos principales préoccupations. Le rassemblement organisé en août dernier à Montpellier à l'occasion des matchs couplés garçons contre le Brésil et filles contre la Turquie a été une réussite et a rassemblé une trentaine de personnes.

Nous avons aussi sollicité la génération 2002 garçons et filles, mais le regroupement n'a malheureusement pas pu se faire du fait de l'insuffisance des réponses favorables malgré

l'enthousiasme suscité autour de l'idée. Nous tenterons d'organiser ce rassemblement dans les mois qui viennent en anticipant davantage la date, l'évènement sportif et le lieu pouvant convenir au plus grand nombre.

Les relations avec la Fédération restent bonnes mais superficielles. Nous avons proposé notre aide dans la perspective des JO de Paris en 2024 mais sans réponse à ce jour. Notre souhait de fêter le titre olympique des garçons n'a pas non plus été rendu possible.

Des changements dans l'organisation interne de la FFV ont entraîné un arrêt de l'envoi à nos adhérents des lettres d'informations de la Fédération. Grâce à l'intervention de Francis, nous avons pu trouver le bon interlocuteur pour relancer à nouveau cette diffusion très appréciée de nos adhérents.

Nous avons reçu une réponse négative de l'Administration fiscale à notre demande de rescrit fiscal, ce qui nous aurait permis de défiscaliser la cotisation. L'argument principal retenu étant que le volley, en tant que sport professionnel, n'avait pas besoin d'être aidé.

Le Fond'Actions Volley se met lentement en place. Il reste à signer la convention avec la Fondation du Sport Français (FSF). Rappelons que l'objectif de ce fonds est de collecter du mécénat pour financer des jeunes talents et pour la reconversion en fin de carrière.

Francis DRUENNE fait le point sur notre fichier et précise qu'il est constitué de 648 personnes, dont 391 pour lesquelles nous disposons d'une adresse mail. L'aide de tous est demandée pour collecter les informations manquantes.

Nous avons 104 adhérents à jour de cotisation pour l'exercice 2021/2022 et 81 adhérents à ce jour pour l'exercice en cours.

Concernant les matchs des équipes nationales programmées en France en 2023 :

- Garçons : VLN à Orléans du 20 au 25 juin contre l'Argentine (21/06), Cuba (23/06), le Canada (24/06) et le Brésil (25/06).
- Filles : 2 matchs de golden league le 4/06 à Metz contre la Hongrie et le 18/06 à Belfort contre l'Ukraine, et le tournoi d'accès à la VLN du 27 au 30 juillet à Laval.

Pour conclure son rapport moral, le Président rappelle le souvenir de nos amis qui nous ont quittés cette année : Xavier Richefort, Pierre Berjaud, Janine Folquieris, Pascal Jaquet et Jean D'Allens. L'Association s'associe à la peine de leurs familles.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

3. Rapport financier :

Le trésorier, Michel ATTIE, présente les comptes de l'exercice 2021/2022.

Les dépenses se sont élevées à 3 070 € et les recettes à 405 €, soit un déficit de 2 665 €.

Le faible niveau des recettes s'explique par le fait que l'Association a décidé de ne pas lever de cotisation pour l'exercice 2021/2022 puisque le COVID avait empêché toute activité l'année précédente. Les quelques cotisations perçues proviennent de ceux qui ont participé au rassemblement de Montpellier.

A la clôture de l'exercice, l'Association disposait d'une trésorerie de 16 876€, dont 14119 € placés sur un livret A à la Société Générale.

Le détail des comptes est présenté en annexe à ce procès-verbal.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4. Questions diverses :

Il est proposé d'organiser un week-end autour d'un thème d'activités permettant à nos membres de se retrouver.

Le Président

Hervé MAZZON

Le Secrétaire Général

Serge RENAULT

Rapport financier 2021-2022

Assemblée générale du 1 Avril 2023 à Paris XIII

Débit		Crédit	
Fonctionnement	1591,61	Cotisations	380,00
Places Match Plessis Robinson AG	300,00	11x30	330,00
Restaurant boissons AG	331,00	1x50	50,00
Envoi recommandé AR	8,34		
Restaurant Lattes matchs équipes de France	750,00	Remboursement	25,03
Déplacement Francis CD	71,70	Places Hervé Plessis	25,03
Déplacement Francis AG	45,60		
Déplacement Hervé Montpellier J.Shaw	84,97		
Divers	580,70		
Fleurs JJ Angot	107,80		
Fleurs Xavier Richefort	306,90		
Fleurs remerciements Plessis Robinson	28,00		
Fleurs Pierre Berjaud	138,00		
Communication	405,00		
Lucien Bourdy (enreg, héber nom de domaine mise à jour site)	405,00		
Bancaires	243,15		
CB cotisation Société Générale	53,00		
Frais administratifs Société Générale	150,00		
Frais Crédit Mutuel 5*8,03	40,15		
Représentation	250,00		
Plaque cimetière J Shaw	250,00		
	3070,46		405,03
		-2665,43	
Position des comptes			
Compte chèque Société Générale		Livret A Société Générale	
au 31/08/2022	2756,73	au 31/12/2021	14119,37